hautes pyrénées

la cgt

union départementale

SECURITE SOCIALE

FRANCHISE : NON TVA SOCIALE : NON

Pour une réforme du financement solidaire : OUI

Pour répondre aux besoins de santé, à la nécessité de conquérir le droit à la santé égal pour tous, la CGT fait des propositions pour un autre financement de la Sécurité Sociale.
L'instauration de franchises proposée par le Président de la République aurait des effets injustes pour les assurés sociaux et participerait à la remise en cause du régime universel et solidaire de la Sécurité Sociale.

Ces franchises s'ajouteraient :

- A la contribution de 1 euro sur chaque acte médical
- Au forfait de 18 euros sur les actes chirurgicaux supérieurs à 90 euros
- A l'augmentation du forfait hospitalier
- Au déremboursement de nombreux médicaments
- Aux dépassements d'honoraires
- Au ticket modérateur

Au total : un accès aux soins de plus en plus coûteux et donc limité pour une partie de plus en plus importante des assurés sociaux, dont les retraités.

A l'opposé, la CGT propose de renforcer les principes fondamentaux du régime obligatoire de la Sécurité Sociale plus solidaire, juste et humain :

- **Le plein emploi**
- **L'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et retraites**
- **Une refonte du financement de la Sécurité Sociale assise sur l'ensemble des richesses créées**
- **La taxation des revenus financiers**

Je soutiens ces propositions

NOM	PRENOM	SIGNATURE

Pétition à renvoyer à Pierre Durand (TG 65 service comptabilité)